

## Synthèse des 3 scénarios de développement

Rappel - Entre 2000 et 2015 :

→ +10 459 habitants

→ + 7 350 logements (dont 2840 pour répondre au point mort)

Tendanciel : + 15 950 habitants    Scénario 2 : + 11 650 habitants  
 Scénario 1 : + 14 650 habitants    Scénario 3 : + 8 650 habitants

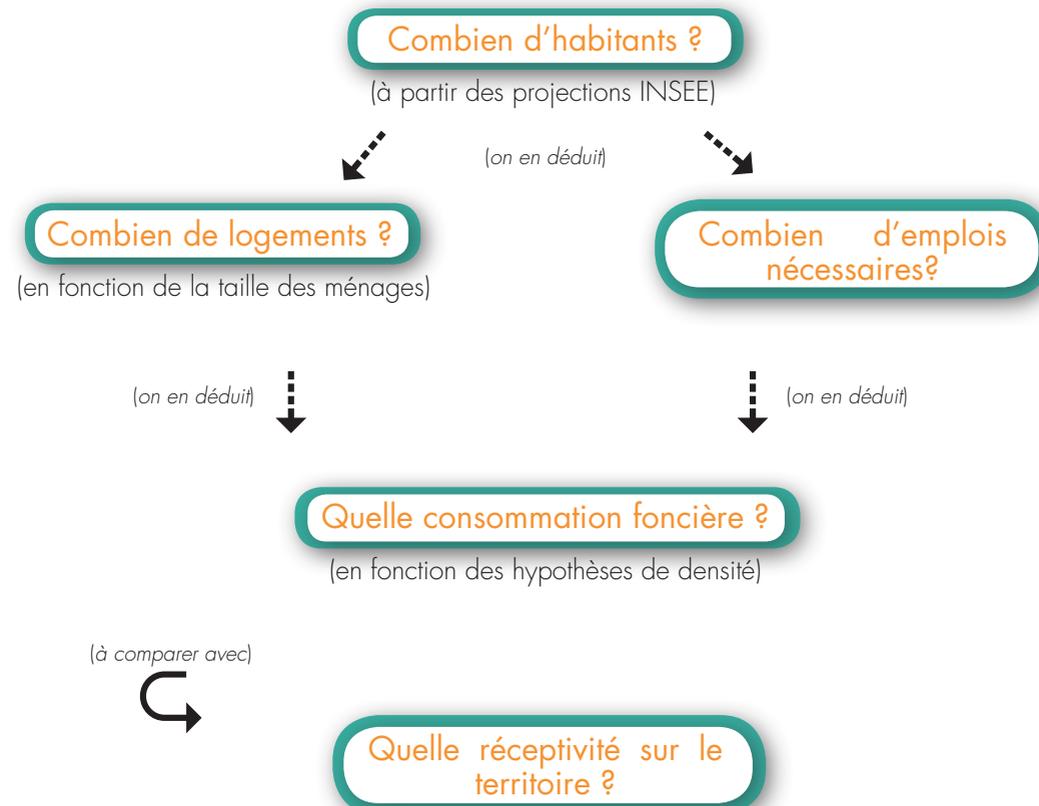
Besoins en logements par typologies de communes jusqu'en 2035	Evolution «fil de l'eau»	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Centralité bressance	1534	2802	1845	1731
Soit construction/an	77	140	92	87
Pôles d'équilibre	1832	2761	1912	1859
Soit construction/an	92	138	96	93
Pôles de proximité	1621	1430	1050	831
Soit construction/an	81	72	52	42
Autres communes	5960	3263	3809	2552
Soit construction/an	298	163	190	128
SCoT Bresse Bourguignonne	10947	10256	8615	6974
Soit construction/an	547	513	431	349

## TEMPS 2

### Les perspectives du territoire

Quel modèle de développement au regard de la stratégie souhaitée?

### POURQUOI S'ENGAGER DANS UN SCÉNARIO PROSPECTIF?

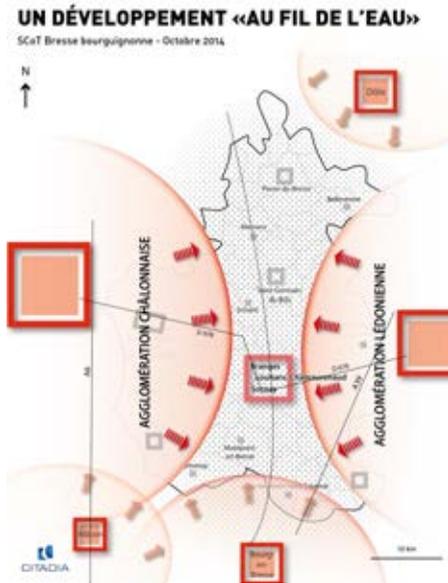


## L'évolution au fil de l'eau

Quel avenir pour le territoire si les tendances observées depuis 20 ans se poursuivent à l'horizon SCoT ?

### «Fil de l'eau», C'est à dire ?

- Une croissance démographique qui se poursuit sur un rythme particulièrement élevé : la Bresse Bourguignonne représente le territoire le plus attractif de Saône-et-Loire.
- Une attractivité essentiellement liée au desserrement des agglomérations voisines aux « franges » du territoire.
- Une centralité bressanne qui peine à maintenir sa fonction « capitale ».
- Des espaces agricoles grignotés par le développement important des communes rurales.
- Une identité bressanne et des paysages menacés par une urbanisation diffuse et un étalement urbain croissant.
- Des problématiques fortes en matière d'environnement (déplacements, réseaux, imperméabilisation des sols...) et d'équipements.



### Projection démographique : + 15 944 habitants en 2035

#### Quelles évolutions démographiques ?

- Une centralité bressanne et des pôles d'équilibre qui connaissent une croissance démographique limitée.
- Des pôles de proximité et des communes rurales qui tiennent un rythme de développement rapide et important.

	2015	2025	2035	2015-2035
Centralité bressanne	11120	11900	12750	1630
soit évolution annuelle moyenne	0,68%	0,69%	0,68%	0,69%
Pôles d'équilibre	12990	14070	15250	2260
soit évolution annuelle moyenne	0,81%	0,80%	0,81%	0,81%
Pôles de proximité	9382	10630	12050	2668
soit évolution annuelle moyenne	1,26%	1,26%	1,26%	1,26%
Autres communes	34864	39300	44250	9386
soit évolution annuelle moyenne	1,20%	1,20%	1,19%	1,20%
SCoT Bresse Bourguignonne	68356	73950	83250	17484

#### Quels besoins en logements ?

- Une construction neuve majoritairement portée par les pôles de proximité et les autres communes.

	2015-2035
Centralité bressanne	1534
soit construction/an	77
Pôles d'équilibre	1832
soit construction/an	92
Pôle de proximité	1621
soit construction/an	81
Autres communes	5960
soit construction/an	298
SCoT Bresse Bourguignonne	10947
soit construction/an	547

## Une croissance limitée qui préserve le cadre de vie

Un modèle d'évolution qui limite les capacités de développement du territoire et place l'identité et le patrimoine bressan au cœur du projet de territoire

### Quels secteurs porteurs de développement ?

- Une diminution importante du rythme de croissance démographique.
- Une centralité bressanne et des pôles d'équilibre qui maintiennent leur rôle moteur dans l'armature du territoire.
- Des pôles de proximité et des communes rurales qui voient leur potentiel de développement limité.
- Des richesses écologiques préservées, un foncier agricole pérennisé.
- Un espace rural diversifié qui met en valeur l'identité du « terroir bressan ».
- Un scénario qui valorise les ressources agricoles et touristiques du territoire et protège les entités naturelles et paysagères, qui constituent le socle de l'identité bressanne.



### Projection démographique : + 8 650 habitants (77 000 habitants en 2035)

#### Quelles évolutions démographiques ?

- Une centralité bressanne et des pôles d'équilibre dynamiques, qui continuent à accueillir de nouveaux habitants.
- Des pôles de proximité et autres communes qui conservent une très faible croissance démographique.

	2015	2025	2035	2015-2035
Centralité bressanne	11120	12000	13100	1980
soit évolution annuelle moyenne	0,68%	0,76%	0,88%	0,82%
Pôles d'équilibres	12990	14100	15300	2310
soit évolution annuelle moyenne	0,81%	0,82%	0,82%	0,82%
Pôles de proximité	9382	10000	10600	1218
soit évolution annuelle moyenne	1,26%	0,64%	0,58%	0,61%
Autres communes	34864	36650	38000	3136
soit évolution annuelle moyenne	1,20%	0,50%	0,36%	0,43%
SCoT Bresse Bourguignonne	68356	72750	77000	8644

#### Quels besoins en logements ?

- Des besoins en logements rééquilibrés sur l'ensemble du territoire.
- Des logements qui se développent en priorité au sein de la centralité bressanne et des pôles d'équilibre.
- Des communes rurales qui construisent pour maintenir leur population.

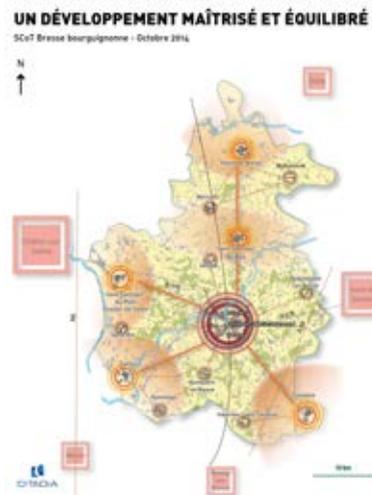
	2015-2035
Centralité Bressanne	1731
Soit construction/an	87
Pôles d'équilibre	1859
Soit construction/an	93
Pôle de proximité	831
Soit construction/an	42
Autres communes	2552
Soit construction/an	128
SCoT Bresse Bourguignonne	6974
Soit construction/an	349

## Un développement maîtrisé et équilibré

L'ambition de développement est contenue et s'appuie sur une organisation territoriale multipolaire et rééquilibrée

### Quels secteurs porteurs de développement ?

- Un rythme de croissance qui ralentit mais qui permet un rééquilibrage du développement sur l'ensemble du territoire.
- Un territoire qui conserve son attractivité, sur la base de projets innovants qui s'articulent sur les potentialités propres au territoire et portés à l'échelle locale.
- Une centralité bressane qui maintient son rôle de « centralité historique » à l'échelle du SCoT.
- Des pôles d'équilibre qui accompagnent leur développement démographique d'une offre de proximité complémentaire à la centralité bressane.
- Des pôles d'équilibre et de proximité qui développent des échanges et des logiques de mutualisation dans chaque infra-territoire.
- Des communes rurales qui maintiennent leur population existante via un rythme de construction de logements raisonné et un cadre de vie préservé.



### Projection démographique : + 11 650 habitants (80 000 habitants en 2035)

#### Quelles évolutions démographiques ?

- Un rattrapage du rythme de croissance de la centralité bressane et des pôles d'équilibre.
- Un développement qui se poursuit mais de façon plus limitée dans les pôles de proximité et les autres communes.

	2015	2025	2035	2015-2035
Centralité bressane	11120	12100	13300	2180
soit évolution annuelle moyenne	0,68%	0,85%	0,95%	0,90%
Pôles d'équilibre	12990	14100	15400	2410
soit évolution annuelle moyenne	0,81%	0,82%	0,89%	0,85%
Pôles de proximité	9382	10250	11000	1518
soit évolution annuelle moyenne	1,26%	0,89%	0,71%	0,80%
Autres communes	34864	37900	40300	5436
soit évolution annuelle moyenne	1,20%	0,84%	0,62%	0,73%
SCoT Bresse Bourguignonne	68356	74350	80000	11644

#### Quels besoins en logements ?

- Une construction neuve majoritairement portée par la centralité bressane et les pôles d'équilibre.
- Des communes rurales qui voient leur rythme de construction diminuer au regard de la période 1990-2010.

	2015-2035
Centralité bressane	1845
soit construction/an	92
Pôles d'équilibre	1912
soit construction/an	96
Pôle de proximité	1050
soit construction/an	52
Autres communes	3809
soit construction/an	190
SCoT Bresse Bourguignonne	8615
soit construction/an	431

## La structuration du territoire actuelle

### Une centralité Bressane

- 3 communes: Louhans, Branges, Sornay

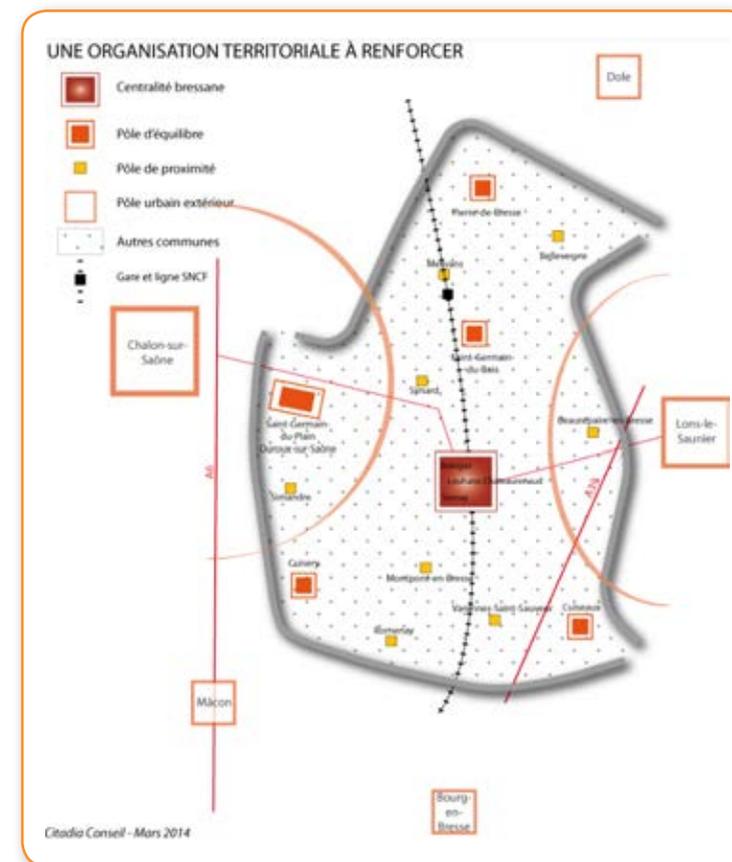
### 5 pôles d'équilibre

- 6 communes : Cuiseaux, Cuisery, Ouroux-sur-Saône/Saint-Germain-du-Plain, Saint-Germain-du-Bois, Pierre-de-Bresse

### 8 pôles de proximité

- 8 communes : Beaurepaire-en-Bresse, Bellevesvre, Mervans, Montpont-en-Bresse, Romenay, Simard, Simandre, Varennes-Saint-Sauveur

### Les autres communes (71)



## Le point mort prospectif

Combien de logement à construire pour permettre au territoire de maintenir sa population?

- Pour rappel, le « point mort » était de 2 121 logements entre 1999 et 2010 (190 logements par an).
- La construction de 5 494 logements a donc permis au territoire de gagner près de 3 000 habitants sur la période.

	2011-2015	2015-2025	2026-2035	2015-2035
Renouvellement	353	749	634	1383
Desserrement	460	901	740	1642
Logements vacants	108	-10	-170	-180
RS+LO	-62	-265	-279	-527
<b>Point mort</b>	<b>715</b>	<b>1392</b>	<b>926</b>	<b>2317</b>
<b>Point mort annuel</b>	<b>143</b>	<b>139</b>	<b>93</b>	<b>116</b>

- Entre 2011 et 2035, la Bresse Bourguignonne devra mettre sur le marché 3 032 logements (soit 126 logements/an pour maintenir sa population).
- Entre 2015 et 2035, la Bresse Bourguignonne devra mettre sur le marché 2317 logements (soit 116 logements/an) pour maintenir sa population.

## Une croissance polarisée et maintenue

Un rythme de croissance qui se prolonge mais un modèle de développement inversé: le territoire se structure autour d'une centralité bressane et de pôles d'équilibre renforcés.

### Quels secteurs porteurs de développement ?

- Une hypothèse d'un développement volontariste prenant fortement appui sur la centralité bressane et les pôles d'équilibre de la Bresse Bourguignonne.
- La centralité bressane affirme son statut de pôle « complémentaire » à l'échelle régionale (SRADDT Bourgogne).
- Un développement autonome vis-à-vis des agglomérations chalonnaise et lédonnienne.
- Les pôles d'équilibre sont confortés dans leurs fonctions de desserte des besoins quotidiens et rayonnent sur les communes rurales alentours.
- Les autres communes et les pôles de proximité voient leur rythme de croissance diminuer de moitié au regard de l'évolution 2000-2010.



### Projection démographique : + 14 650 habitants (83 000 habitants en 2035)

#### Quelles évolutions démographiques ?

- Une croissance démographique prioritairement polarisée sein de l'armature urbaine.
- Une centralité bressane et des pôles d'équilibre qui enregistrent un regain d'attractivité important.
- Des pôles de proximité qui maintiennent leur rythme de croissance démographique.
- Des communes rurales qui voient leur développement encadré et limité.

	2015	2025	2035	2015-2035
Centralité bressane	11120	12500	15000	3880
soit évolution annuelle moyenne	0,68%	1,18%	1,84%	1,51%
Pôles d'équilibre	12990	14500	17000	4010
soit évolution annuelle moyenne	0,81%	0,82%	0,89%	0,85%
Pôles de proximité	9382	10500	11700	2318
soit évolution annuelle moyenne	1,26%	1,13%	1,09%	1,11%
Autres communes	34864	37400	39300	4436
soit évolution annuelle moyenne	1,20%	0,70%	0,50%	0,60%
SCoT Bresse Bourguignonne	68356	74900	83000	14644

#### Quels besoins en logements ?

- Une construction neuve majoritairement portée par la centralité bressane et les pôles d'équilibre.
- Des communes rurales qui voient leur rythme de construction diminuer au regard de la période 1990-2010.

	2015-2035
Centralité bressane	2802
soit construction/an	14
Pôles d'équilibre	2761
soit construction/an	138
Pôle de proximité	1430
soit construction/an	72
Autres communes	3263
soit construction/an	163
SCoT Bresse Bourguignonne	10256
soit construction/an	513